



Échéancier de réouverture graduelle des services municipaux

Sainte-Julienne, mercredi 27 mai 2020 – Suite aux annonces gouvernementales concernant la reprise de certains sports individuels, dont le tennis et considérant la reprise graduelle des activités économiques, le comité de la sécurité civile de Sainte-Julienne a élaboré un échéancier de réouverture des services municipaux.

Réouverture de l'hôtel de ville pour les citoyens

L'hôtel de ville de Sainte-Julienne rouvrira ses portes à compter du 1^{er} juin prochain aux heures habituelles de l'administration. Afin d'offrir un environnement sécuritaire pour les employés et les citoyens, plusieurs mesures ont été mises en place. Des autocollants sous forme de pastilles rappellent aux visiteurs de respecter la distanciation physique de 2 mètres. Des panneaux « plexiglas » ont été installés à la réception afin de protéger les employés de l'accueil. Du gel désinfectant est mis à la disposition des citoyens dès leur entrée dans l'hôtel de ville. Le port du masque est fortement recommandé par les autorités gouvernementales et il est recommandé aux citoyens en visite à l'hôtel de ville d'en revêtir un. Si vous présentez l'un ou plusieurs des symptômes de la COVID-19 : toux · fièvre · difficultés respiratoires · perte soudaine de l'odorat et du goût, prière de ne pas vous présenter à l'hôtel de ville.

Par mesure préventive et dans un souci de reprise graduelle des services, aucune circulation et rendez-vous ne seront permis dans les bureaux administratifs. Les citoyens peuvent seulement accéder au comptoir d'accueil. Pour ceux et celles désirant remettre des documents à un membre du personnel, par exemple dans le cadre d'une demande de permis, ces derniers peuvent le faire par l'intermédiaire d'une boîte de dépôt située dans le hall d'entrée. Les documents seront mis en retrait, pour une période de 24 heures, avant qu'ils puissent être consultés. Les comptes de taxes doivent être défrayés par carte de débit ou de crédit (aucun argent comptant ne sera accepté), les chèques doivent être déposés dans la boîte de dépôt. Afin d'assurer le maintien du bon ordre et des consignes de sécurité, deux agents de sécurité seront présents pour diriger les citoyens.

Ouverture du terrain de tennis double du parc Quatre-vents

Les citoyens qui souhaitent se procurer une clé pour accéder aux terrains de tennis pourront le faire en personne en se présentant à l'hôtel de ville et en faisant un dépôt de 40 \$ par débit ou carte de crédit (aucun argent comptant).

Considérant que le terrain de tennis double subira certains travaux de réparation de fissures et de lignage pour la pratique du pickleball, l'ouverture est prévue le 8 juin prochain. Aucune plage horaire n'est attribuée, mais la courtoisie des utilisateurs est de mise afin d'accommoder les adeptes du tennis et du pickleball.

- 30 -

Source : Amélie Huneault
Chef des communications
amelie.huneault@sainte-julienne.com
450 831-2688, poste 7163 | www.sainte-julienne.com